



Juin 2010

RETRAITES : l'opposition massive au projet de casse doit devenir la **LUTTE DÉCISIVE POUR METTRE LE POUVOIR EN ÉCHEC**

La bataille des retraites ne se gagnera pas sur le plus petit dénominateur commun entre organisations de gauche et syndicats.

Aucun recul social n'est négociable.

La défense de la retraite à 60 ans passe par le refus de l'allongement de la durée de cotisation, par le maintien et le rétablissement du financement solidaire par la cotisation sociale.

Salariés du privé, du public, retraités : même combat !

La bataille des retraites passe par la bataille des salaires et de l'emploi.

C'est ici et maintenant, à partir des luttes, non dans des promesses d'alternance pour 2012, que tout se joue.

Ce recul social historique menace gravement tous les salariés ou presque dans leur avenir personnel. Le report de 60 à 62 ans de l'âge de départ à la retraite se double du report de 65 à 67 ans de l'âge de départ à taux plein (quel que soit le nombre d'annuités). L'augmentation de la durée de cotisation reste programmée jusqu'à 41,5 années en 2016. L'amputation des pensions va être considérable. Les salariés vont travailler plus pour gagner moins ou finir, plus fréquemment leur carrière avant 62 ans avec des allocations chômage misérables.

En ce qui concerne la prise en compte de la pénibilité du travail, le cynisme de Woerth rappelle les patrons de Germinal. Il faudra être invalide pour pouvoir seulement continuer à partir à 60 ans. C'est le contraire de la prévention. C'est accepter que des catégories entières de salariés se tuent au travail ou perdent des années d'espérance de vie.

Il apparaît de plus en plus largement que le projet gouvernemental est injuste et ne cherche pas à financer les retraites.

Il faut continuer à faire tomber le prétexte de la démographie. Comment justifier de faire travailler les salariés jusqu'à 62 ans quand 4 à 8 millions de travailleurs sont au chômage ?

Le véritable objectif du gouvernement est de continuer à détourner le financement solidaire de notre système de retraite par répartition vers les profits des grandes entreprises et les dividendes des actionnaires. Malgré la crise, ceux-ci se portent bien : 35 milliards d'euros rien que pour les entreprises du CAC 40.

A comparer avec les 33 milliards d'euros d'exonérations de cotisations dont bénéficie par an le patronat. Le déficit de la sécurité sociale est fabriqué. De même, le gouvernement veut détourner les dépenses publiques et sociales de l'Etat, notamment pour l'emploi, les salaires et les retraites des fonctionnaires pour alimenter le profit privé.

Le gouvernement a peur que cette opposition se transforme en riposte populaire massive, passe à un autre niveau d'organisation, susceptible de le mettre en échec.

La journée de grève et de manifestation du 24 juin 2010, à l'appel des syndicats, constitue une étape très importante dans l'extension de la lutte et sa convergence.

Les mois qui viennent seront décisifs pour déjouer les calculs du pouvoir.

Le gouvernement a savamment étudié son calendrier. Il engage une « guerre éclair » pendant les vacances. Son projet de loi sera adopté en juillet par le Conseil des ministres puis examiné par le Parlement dès le 7 septembre. La riposte se prépare dès maintenant en vue de la rentrée. Souvenons-nous que le CPE a été mis en échec après son adoption par le Parlement ou que les grèves de novembre/décembre 95 ont fait capoter le plan Juppé à Noël.

Déjouons les tentatives de division des travailleurs !

Comme d'habitude, le gouvernement s'applique à opposer les différentes catégories de salariés, le recul infligé aux uns permettant de mieux attaquer les autres.

Comme des arracheurs de dents, les ministres et dirigeants d'entreprise jurent que les salariés relevant des régimes spéciaux ne seront pas concernés. C'est évidemment faux dans le contexte de concurrence et de casse des services publics. Les dispositifs de prise en compte de la pénibilité (départs anticipés) sont notamment dans le collimateur. La provocation patronale à la SNCF en avril (18 jours de grève des roulants et ouvriers) a visiblement été calculée pour essayer d'épuiser de mobilisation des cheminots, décisive en 95, pour les retraites. Le processus de convergence des luttes peut et doit amener le contraire.

Rétablissons la vérité sur les retraites des fonctionnaires !

A niveau de qualification et de carrière équivalent, leur retraite et leur salaire net sont grosso modo les mêmes que dans le privé. L'augmentation de 3% du taux de leur « cotisation » retraite (en fait, c'est une retenue sur pension), c'est tout simplement une amputation de 3% salaire net, du genre des politiques menées en Grèce ou en Espagne. En fait d'équité, c'est l'injustice la plus totale et une menace sur le code des pensions et le statut de la fonction publique.

Sournoisement encore, le pouvoir essaie d'opposer salariés en activité et retraités

qui seraient épargnés par la « réforme ». Absolument pas ! L'UMP prévoit l'augmentation des taux de CSG sur les retraites soi-disant pour financer la dépendance. Le pouvoir d'achat des retraités ne cesse de baisser depuis les lois Balladur de 1993.

Combattre la résignation et le fatalisme et la campagne idéologique qui les alimente.

Une habile campagne idéologique est développée faire accepter la fatalité d'un recul social. Démographie, dette publique, mondialisation...

sation : tous les arguments sont bons pour détourner des vrais objectifs du pouvoir qui sont le problème.

Disons-le : pour gagner la bataille des retraites, aucun recul social n'est acceptable ni négociable.

- La prise en compte de la pénibilité doit être un progrès et non une moindre régression. Les rares dispositifs existants (départs anticipés) doivent être maintenus.

- La défense de la retraite à 60 ans, cet acquis historique d'un siècle de lutte, est le point de convergence de la lutte contre le projet gouvernemental. Mais, avec l'allongement de la durée de cotisation, ce droit devient illusoire dans les faits pour de plus en plus de salariés. **La bataille pour la retraite à 60 ans est indissociable de la bataille contre l'allongement de la durée de cotisation.**

Le PS et la CFDT, en acceptant le passage à 42 annuités, alimentent la résignation. On ne se bat pas pour un droit inopérant.

- De même, il n'y a rien à concéder sur le financement solidaire de notre système de retraite par la cotisation sociale proportionnelle. Pour que le patronat mette la main sur ce qui constitue la part socialisée du salaire, les gouvernements successifs ont multiplié les exonérations, bloqué les taux. Tout cela au nom de la baisse du coût du travail pour « l'emploi ». On voit le résultat !

Pour continuer à remettre en cause le financement solidaire, le projet de Woerth prétend trouver d'autres sources de financement et créer de nouveaux prélèvements sur les gros revenus. Ils restent d'un niveau symbolique d'autant plus que ce sont eux qui profitent de tout le reste de la déstructuration du système de retraite.

Défenseurs de ce système, nous ne pouvons pas rentrer dans une logique de « réforme » du financement solidaire par la cotisation sociale. Taxer les revenus financiers, oui, mais on ne peut pas asseoir le financement de la Sécurité sociale sur la finance.

Nous n'oublions pas non plus que Martine Aubry est la « dame des exonérations de cotisations sociales patronales record » bien plus que la « dame des 35 heures ».

La recherche de l'unité des organisations n'a pas de sens si elle nuit au rassemblement des salariés dans les luttes pour gagner.

La mobilisation décisive des travailleurs ne se fera pas sur le plus petit dénominateur commun des organisations syndicales et des partis de gauche pour défendre la retraite à 60 ans. Une opposition molle fait diversion et entraîne à attendre les échéances électorales de 2012. Déjà, Aubry, Fabius, Mélenchon et cie promettent tant et plus s'ils sont élus. Le gouvernement socialiste grec s'est fait élire en octobre 2009 sur la promesse d'une augmentation de 5% des salaires...

C'est ici et maintenant, à partir des luttes, non dans l'attente de 2012, que tout se joue, pour nos retraites mais aussi pour une alternative politique.

Avec son attaque contre les retraites, le gouvernement cherche à infliger une défaite historique et symbolique aux travailleurs. La défense des retraites peut et doit d'autant plus être le point de convergence de toutes les luttes qui se développent dans le pays pour, enfin, commencer à faire reculer la politique du pouvoir dans son ensemble et de préparer d'autres lendemains.

Communistes, nous mettons toutes nos propositions et nos actions à la disposition de la lutte présente, notamment sur ces orientations :

- ***Pas touche à la retraite à 60 ans ! Retraite à 55 ans pour les métiers reconnus pénibles.***
- ***Retour aux 37,5 annuités pour une retraite à taux plein.***
- ***Financement des retraites par la cotisation sociale. Fin des 33 milliards d'euros d'exonérations de cotisations patronales. Extension des cotisations à tous les modes de rémunérations.***
- ***Maintien du code des pensions de la fonction publique***

RETRAIT PUR ET SIMPLE DU PROJET DE LOI DU GOUVERNEMENT !

Adhérez au PCF ! Faites le choix de la lutte !

NOM:.....Prénom.....

Adresse:.....

Téléphone/Courrier électronique:.....

RENOYER A PCF ,